

Genre du véhicule (châssis) : *	Marque M A N	9 1 9 2 F	Fiche d'homologation n° CH 3524 35
------------------------------------	-----------------	-----------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "9192" sur grille du radiateur ou sur les deux portes.
"9192 F" sur plaquette du constructeur, à droite dans la porte.

Numéro du châssis frappé à droite, sur longeron du châssis devant l'essieu AV
Signe d'identification du moteur frappé "2156 MYN" à l'avant à droite au-dessus de la pompe à injection
Constructeur M A N A G., München (D) Importateur A L F A G, Schlieren

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>6</u> Entraînement <u>arrière</u>	MOTEUR Genre <u>en ligne</u> Temps <u>4</u>
Direction <u>à gauche</u> Assistance <u>hydraulique</u>	Marque <u>M A N</u> Carbur. <u>D</u>
Frein de service <u>2-circuits, AV=air compr. hydr. AR=air compr.**</u>	Type <u>2156 MYN</u>
Frein auxiliaire <u>à ressort</u> Ralentisseur <u>s/échapp. pneum.</u>	Position <u>avant</u> Nombre cyl. <u>6</u>
Frein stationn. <u>+))</u> Frein pr. rem. <u>air c.ind.2-cond.</u>	Alésage <u>121</u> Course <u>150</u>
Transmission <u>mécanique</u> Nombre vit. <u>2 x 6</u>	Cylindr. <u>10344</u> cm ³ CV-Impôt <u>52,66</u>
Blocage differ. <u>oui</u> Crochet rem. <u>s.demande</u> Vitesse max. <u>76-98</u> km/h	CV-puiss. <u>192</u> (DIN) à <u>2200</u> t/m
CARROSSERIE Forme <u>cabine avancée</u> Nombre portes <u>2</u>	Refroidissement <u>eau</u>
(sur demande avec 2 couchettes)	Bruit <u>83</u> dB (A) à <u>2450</u> t/m
Nombre de places : Total <u>3</u> ; AV <u>3</u> ; milieu <u>-</u> ; AR <u>-</u> ; Places debout <u>-</u>	Amortissement bruit <u>1 pot</u>
	<u>760x300x250</u>

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
*) Diam. braquage	G	<u>1975</u>	<u>1715</u>
Empattement			
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	*)		
Largeur	<u>2500</u> ++)		
Hauteur	<u>2895</u>		
Porte à faux AV	<u>1500</u>		
AR			
lat.			

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide		<u>selon carrosserie</u>		
Charge utile		<u>selon carrosserie</u>		
Total				<u>16000</u>
Garantie fabr.	<u>5200</u>		<u>11000</u>	<u>16000</u>
Dimens. pneus	<u>11.00-20</u>		<u>MP</u>	
Charge p. essieu	<u>5600</u> (<u>6,75</u>)	<u>11150</u> (<u>7,5</u>)		
Poids max. autorisé	de l'ensemble			<u>31000</u> kg

EQUIPEMENT §) Equipement électrique 24 V

Feux de route 2/CR (E) Avertisseur optique oui

Feux de croisement 2/CR (E) Feux de position 2/A (E) dans CR

Feux de gabarit AV= 2/A (E) Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 102 (dB/A)

Essuie-glace 3/électriques Lave-glace oui

Feux arrières 2/R (E) Catadioptrés 2/I (E)

Feux stop 2/S1 (E) Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 1/dans R Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 2/A gauche + à droite Indic. vitesse km/h +

Indic. direction clign. 4/dispotion IV [tachygraphe

AV 4 (E) latér. - AR 2a (E)

Avert. clign. oui Lampes de travail -

1/cale d'arrêt : 370 x 230 x 200

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule *

Marque & type M.A N 9192 F

Homologation n° CH 3524 35

Forme de la carr.

Places ass. : Total 3 (3 avant)

Poids à vide sel. bull. Carburant D

pesage cv 52,66

Charge utile sel. vhc. Cylindrée 10344 cm³

Poids total 16000 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 112 1605 1580

*) Camion ou tracteur à sellette

Empattement :	longueur :	porte à faux AR :	braquage- ϕ :
3100 mm	5500/5800/6200 mm	900/1200/1600 mm	
3500 mm	5900/6800 mm	900/1800 mm	
4000 mm	7200/7700 mm	1700/2200 mm	
4500 mm	8100/8600 mm	2100/2600 mm	à contrôler
5000 mm	9000 mm	2500 mm	

- ***) Frein de service: régulateur de la force de freinage sur l'essieu arrière. N'est pas exigé lorsque la charge utile est inférieure au poids à vide.
- +) Frein à ressort: libération de secours depuis circ. de l'essieu AR ou roue de réserve, soupape de commande séparée dans cabine; libération mécanique par vis dans cylindre.
- ++) Largeur: sur demande 2300 mm; ailes AV et poignées des portes adaptées.

Pour largeur normale: disque > 2,30 m exigé.

§) Equipement: doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Les feux de gabarit sur le toit doivent être mis hors service.

Schlieren, 28.3.72